



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 8 février 2011

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 11/50/EXP
Affaire suivie par :
Valérie HOUDAIN
Tel : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

Je vous prie de trouver ci-joint, pour avis du Conseil national de la protection de la nature, la
demande d'autorisation ci-après :

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	EDF - centre national d'équipement nucléaire
Nom du (ou des) mandataire(s)	Emmanuelle VERGER
Adresse	165 avenue Pierre Brossolette BP 900
Code postal-Commune	92542 MONTROUGE cedex

Activité demandée : DESTRUCTION
CAPTURE - TRANSPORT - RELACHER

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	Penly	
Adresse	SEINE MARITIME	

Spécimen : LES SPECIMENS VIVANTS

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITE	DESCRIPTION
<i>Bufo bufo</i> <i>Pelophylax kl. Esculentus</i> <i>Rana temporaria</i> + autres espèces amphibiens et reptiles potentielles			construction réacteur EPR (tranche 3)

Voir Avis ci joint

AVIS DE L'EXPERT DÉLÉGUÉ DU CNPN :

Favorable : Favorable sous conditions Défavorable

Fait le : *21 janvier 2011* Signature :



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 8 février 2011

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 11/50/EXP
Affaire suivie par :
Valérie HOUDAIN
Tel : 01 40 81 35 45 – Fax : 01 40 81 75 41
Mél : valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement

MOTIVATION DE L'AVIS OU CONDITIONS :

Avis favorable sous réserve, de la mise en œuvre :

- des mesures d'atténuation des effets du projet décrites aux pages 105-128 du dossier
 - * Minimisation des emprises du projet pour limiter les impacts indirects sur les habitats naturels et les espèces qui leur sont inféodées.
 - * Suivi écologique du chantier par un ingénieur écologue
 - * Balisage des zones sensibles en bordure du chantier, pour éviter leur dégradation
 - * Phasage précis des travaux dans le temps et dans l'espace (hors période nidification des oiseaux)
 - * Limitation des impacts du projet sur les amphibiens, création de zones en eau pour attirer la batrachofaune et déplacement vers la zone de compensation, maintien de poches d'eau en partie basse et pose de plaques pour concentrer et attirer les amphibiens pouvant y subsister et les déplacer vers la partie haute.
 - * Aménagement écologique d'un réseau de mares sur la prairie de fauche, en maintenant les connexions écologiques avec les zones boisées en périphérie

- des mesures de compensation décrites aux pages 156-167 du projet
 - * Aménagement écologique et gestion conservatoire d'un milieu humide de compensation
 - * Aménagement de micro-habitats pour la faune (amphibiens, reptiles, tadorne de Belon)



AVIS DE L'EXPERT DÉLÉGUÉ DU CNPN :

Favorable : Favorable sous conditions Défavorable

Fait le : 21 janvier 2011 Signature :



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 11/ 50 /EXP

Affaire suivie par :

Stéphane LAINE

Tel : 01 40 81 35 48 - Fax : 01 40 81 75 41

Mél : stephane.laine@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

MOTIVATION DE L'AVIS OU CONDITIONS :

- des mesures d'accompagnement du projet décrites aux pages 168-174 du dossier
 - * mise en place d'un suivi des espèces impactées directement ou indirectement sur 10 ans
 - * Remise en état des zones chantiers après l'achèvement des travaux, visant à valoriser écologiquement ces espaces
 - * Mise en place d'une gestion écologique du site
 - * Mise en place d'un comité de suivi indépendant

AVIS DE L'EXPERT DELEGUE DU CNPN :

Favorable :

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le :

21 janvier 2011

Signature :

Grande Arche Paroi Sud - 92055 La Défense cédex

Tél. : 01.40.81.21.22 - www.developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages

Paris, le 8 février 2011

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence : 11/51/EXP
Affaire suivie par :
Valérie HOUDAIN
Tel : 01 40 81 35 45 - Fax : 01 40 81 75 41
Mél : valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement

Je vous prie de trouver ci-joint, pour avis du Conseil national de la protection de la nature, la
demande d'autorisation ci-après :

Nom ou dénomination et forme juridique du demandeur de l'autorisation	EDF - centre national d'équipement nucléaire
Nom du (ou des) mandataire(s)	Emmanuelle VERGER
Adresse	165 avenue Pierre Brossolette BP 900
Code postal-Commune	92542 MONTROUGE cedex

Activité demandée : DESTRUCTION, ALTERATION, DEGRADATION sites de reproduction ou
aires de repos

	Lieu de réalisation de l'activité (lieu de départ s'il s'agit de transport)	Lieu d'arrivée (s'il s'agit de transport)
Nom	Penly	
Adresse	SEINE MARITIME	

Spécimen : LES HABITATS

DE L'ESPECE (NOM SCIENTIFIQUE)	(NOM COMMUN)	QUANTITE	DESCRIPTION
	avifaune (voir détail sur cerfa)		construction réacteur EPR (tranche 3)

Voir Ann Ref 11/50

AVIS DE L'EXPERT DÉLÉGUÉ DU CNPN :

Favorable : Favorable sous conditions Défavorable
Fait le : 21 janvier 2011 Signature :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction de l'Eau et de la Biodiversité
Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux
Bureau de la faune et de la flore sauvages*

Paris, le 8 février 2011

Monsieur Michel ECHAUBARD

Référence 11/51/EXP
Affaire suivie par :
Valérie HOUDAIN
Tel. 01 40 81 35 45 – Fax 01 40 81 75 41
Mél. valerie.houdain@developpement-durable.gouv.fr

**Bordereau de transmission pour avis
du Conseil national de la protection de la nature sur une demande de dérogation portant sur une
(des) espèce(s) soumise(s) au titre 1^{er} du livre IV du code de l'environnement**

MOTIVATION DE L'AVIS OU CONDITIONS :

AVIS DE L'EXPERT DÉLÉGUÉ DU CNPN :

Favorable : Favorable sous conditions Défavorable
Fait le : _____ Signature : _____